

Le garde-pêche peut-il présider l'association ?

La succession de Freddy Berlocher à la tête de l'association de pêche, se montre un peu plus polémique que prévue. Le nom de Jean-Louis Ledien, garde-pêche, est sorti du chapeau. Il devrait prendre ses fonctions en janvier.

Sifflets, applaudissements intempestifs... Ambiance houleuse à la salle des fêtes dimanche après-midi où se tenait une importante réunion de la grande famille des pêcheurs. Avec ses 6 000 membres, la plus volumineuse association de pêche et de pisciculture du pays, l'AAPPMA La Sarrebourgeoise, avait organisé l'élection du nouveau président ainsi que le renouvellement des membres du conseil d'administration. Après quatre décennies au sein du conseil d'administration — dont 25 en tant que président —, Freddy Berlocher a choisi de passer le relais. Deux candidats se sont déclarés : Jean-Louis Ledien, garde-pêche de l'association depuis 7 ans, et Jean-Marie Brichler, vice-président sortant. La prise de fonction est fixée au 1^{er} janvier prochain.

Citant l'article 12 des statuts, un membre de l'assistance, M. Wincker, ancien membre du conseil d'administration et proche du milieu halieutique, a prévenu que le poste de président n'est pas compatible avec la fonction de salarié de l'association : « Si le garde-pêche est plébiscité, l'élection risque d'être annulée. »



Prêt à démissionner

Saisissant le micro avec un certain agacement, l'officiel a tonné : « Il n'y a aucune contre-indication pour qu'un garde-pêche se présente ! Si je suis élu, je démissionnerai de ma fonction de garde au 1^{er} janvier 2016, et promets plus d'ouverture, plus de communication. Je veux faire avancer l'association dans le bon sens et l'ouvrir sur l'avenir. » Pour sa part, et sans particulière-

ment renchérir, voilà l'annonce de M. Brichler : « Pas de polémique. La pêche, c'est un vaste sujet. On se penchera sur la reproduction naturelle. J'aime la transparence et la communication. » Voilà de quoi faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

Lors de la réunion, les 157 pêcheurs présents dans la salle ont satisfait à l'élection du successeur à Freddy Berlocher, dans un joyeux désordre. Photo Raphaële GIGOT

Avec 120 voix sur 157 votants, Jean-Louis Ledien a été élu à la succession de Freddy Berlocher. Dans un climat de léger malaise, il est vrai, en raison de ce fameux texte. Situation embarrassante pour Freddy Berlocher qui aurait souhaité plus de sérénité dans les rangs à l'heure de désigner

l'homme appelé à lui succéder à la tête de cette immense association. « On verra si le préfet valide ou pas. »

Trois membres de l'AAPPMA ont levé le doigt pour se présenter au conseil d'administration lors de l'assemblée constitutive de la Fédération le 19 mars pro-

chain : Roger Hirsch, Jean-Marie Brichler et Jean-Louis Ledien. Les cinq délégués locaux que sont Philippe Reinhardt, Marcel Herzog, Jean-Claude Beaurain, Jean-Louis Ledien et Freddy Berlocher, participeront au vote lors de cette grand-messe fédérale annuelle.